

AGR'EAU

La dynamique autour des couverts se poursuit

> Les coopératives de St-Agnant, Beurlay et Tonnay-Boutonne participent depuis 2017 au programme Agr'eau, dont la troisième phase de la déclinaison charentaise-maritime a débuté fin 2020. De plus en plus d'agriculteurs rejoignent cette démarche, et les résultats sont encourageants.

Concilier production agricole et préservation du territoire : c'est tout l'objectif du programme Agr'eau, imaginé dès 2012 par l'Association Française de d'Agroforesterie et l'Institut de l'Agriculture Durable. En Charente-Maritime, ce dispositif d'agronomie qui mise sur une utilisation accrue et optimisée des couverts au bénéfice des sols et des enjeux de territoire existe depuis septembre 2017, à l'initiative de trois coopératives du département : celles de Beurlay, St-Agnant et Tonnay-Boutonne. « C'est un dossier qui avait été initialement réfléchi avec le Syndicat des Eaux (actuel Eau 17) pour faire suite au programme Re-Sources », explique le directeur de la coopérative de St-Agnant, Éric Guilbot. « On avait besoin d'un programme qui puisse être relayé auprès de nos adhérents. » Des contacts ont alors été pris avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne, partenaire du projet, puis le Département et la Région ont apporté leur soutien financier à l'initiative.

Une démarche bien huilée

En un peu plus de trois ans, le programme a connu une belle progression. D'une vingtaine



Accessible à tous, le programme Agr'eau a connu une belle progression en trois ans d'existence, passant d'une vingtaine d'agriculteurs à ses débuts à près de 70 aujourd'hui. (Photo d'archives)

d'agriculteurs à ses débuts, il en compte aujourd'hui près de soixante-dix sur les trois coopératives, représentant une surface de plus de 10 000 ha. « On touche autant les jeunes de 25 ans que les agriculteurs de 55 ans », indique Éric Guilbot. La progression des effectifs s'est faite « naturellement, par le bouche-à-oreilles », assure le directeur de la coopérative de Tonnay-Boutonne, Olivier Melin. La démarche est bien huilée, explique l'agronome

Aubin Lafon, qui apporte son appui technique à l'initiative dans le département. « Tous les mois, nous proposons une journée d'animation en salle ou sur des parcelles démonstratives. Cette fréquence fait un point de repère pour les adhérents et les techniciens. » À ces rendez-vous, qui rassemblent à chaque fois entre quinze et trente participants, s'ajoute un accompagnement plus personnalisé des agriculteurs, qui sont formés en même temps que les techniciens des coopératives aux nouvelles techniques.

L'étude de différentes fermes permet de recueillir de multiples informations, grâce à la diversité des profils des participants : terres de marais, de groie, de limons ou sablonneuses, fermes avec ou sans élevage, de plus ou moins grande taille... Les données économiques, les bilans phytosanitaires, bilans carbone, bilans azote et le taux de couverture des sols sont scrutés de près. Autant de résultats qui, selon Aubin Lafon, n'ont pas de portée scientifique mais « donnent une tendance

technico-économique, des repères concrets pour sécuriser et pérenniser le système et avoir une démarche collective de progrès ». La méthode de recherche-action avec la mise en place de protocoles et d'expérimentations pour, avec et chez les agriculteurs sert à capitaliser les connaissances et faire monter le groupe en compétence. « Les pionniers servent de références pour que les autres agriculteurs évitent de refaire des erreurs », explique Éric Guilbot. « Ça permet d'avoir des taux de réussite plus élevés qu'il y a trois ans. »

L'aspect agronomique plutôt que réglementaire

Le programme a surtout permis de faire évoluer l'approche des couverts végétaux. « On était sensibilisés à cette question depuis une vingtaine d'années », explique Olivier Melin en pointant l'aspect réglementaire de la pratique, assimilée à « une punition » par certains agriculteurs. « Ce programme a permis d'amener les couverts végétaux sur un aspect plus technique, agronomique », souligne Aubin Lafon. « Il ne faut pas en faire une contrainte, mais une opportunité à tous les niveaux. » Pour l'agronome, les principes de cette agriculture sont universels et accessibles/applicables par tous. Ils s'appuient sur de nombreux travaux de Lucien Séguy et de ses co-équipiers du CIRAD sur les Semis sur Couverture Végétale permanente (SCV) qui reposent sur un travail du sol réduit au mi-

nimum, une couverture végétale aussi présente que possible sur l'année et une diversité cultivée. Ces principes ont été bien compris par les agriculteurs membres du programme, mais « le plus dur, c'est de les faire démarrer », assure-t-il. « On remet en question des pratiques de routine qui ne sont pas toujours performantes mais qui sont sécurisantes dans la mise en œuvre pour certains. »

S'il reste un frein, ajoute-t-il, il est de nature économique. « Beaucoup d'agriculteurs se sont équipés en matériel spécifique ou ont adapté l'existant, mais aujourd'hui ça coûte encore très cher. » Or ces outils sont indispensables, notamment pour les semis sans aucun travail de sol des cultures de rente l'étape qui est « la plus importante ». Heureusement, l'entraide est bien présente, constate Aubin Lafon : « les agriculteurs du programme se prêtent des outils, ou s'entraident en allant semer les uns chez les autres... »

Le programme aura donc su créer « une dynamique positive », selon les mots d'Éric Guilbot, qui espère que, « dans les années à venir, on va pouvoir mesurer l'efficacité de ces mesures ». En attendant, les coopératives continuent à encourager de nouveaux agriculteurs à entrer dans la démarche, comme l'indique Olivier Melin : « s'il y a des gens qui veulent rejoindre le groupe de travail, c'est avec plaisir ! »

KÉVIN BRANCALEONI

D'AUTRES COOPÉRATIVES VONT SE LANCER DANS LE PROGRAMME

La démarche engagée par les coops de Tonnay-Boutonne, St-Agnant et Beurlay fait des émules au sein de l'Entente des coops 17. Deux autres organismes, les coopératives de Courçon et de St-Pierre-de-Juillers, vont s'engager prochainement dans le programme Agr'eau. « Ça va prendre forme dans les prochaines semaines », explique le directeur de la coop de St-Pierre-de-Juillers, Simon Aimar. Les deux structures ne partiront pas ensemble. « On a travaillé indépendamment les uns des autres », souligne-t-il. Dans sa coopérative, une première réunion d'information a eu lieu il y a quelques semaines pour commencer la constitution d'un groupe de travail. « Il faut des agriculteurs qui soient volontaires, sur le long terme. » Une demande de subventions a été faite pour accompagner le processus, « mais quelle que soit l'issue, on devrait y aller », assure Simon Aimar.



Les rendez-vous organisés chaque mois permettent une bonne émulation entre participants. « Les pionniers servent de références pour que les autres agriculteurs évitent de refaire des erreurs », explique Éric Guilbot, directeur de la coopérative de St-Agnant.

Complémentaire santé & prévoyance

MUTUALIA partenaire de la protection sociale du monde agricole !

VOS AGENCES DE PROXIMITÉ :

- 1 boulevard Vladimir - CS60003 - 17112 SAINTES Cedex
- 1 place du 8 mai 1945 - 17500 JONZAC
- 32 avenue Albert Einstein - 17000 LA ROCHELLE
- 1 rue Etchebarne - 17320 MARENNES
- 4 rue Rose - 17400 ST JEAN D'ANGÉLY

VOUS ÉCOUTER, VOUS COMPRENDRE, VOUS ACCOMPAGNER ...

Découvrez nos solutions de protection sociale clés en main qui s'adaptent à vos besoins et répondent aux spécificités liées à votre métier (cultures, élevage, production laitière, pêche, viticulture, aviculture, sylviculture, bois, matériel agricole...).

Mutualia
Entre nous, c'est humain

TÉL. 05 46 90 07 07
www.mutualia.fr

*voir conditions en agence Mutualia Alliance Santé - livre le code de la Mutualité. Siren n° 403 596 265 - Photo : DR